

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME HELIE) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Structures d'accueil petite enfance – divers travaux – définition du programme et de l'enveloppe financière – demande de subventions.

Madame Avena, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un programme de travaux à effectuer dans les structures petite enfance a été défini et adopté pour la seule année 2017.

Or, suite à des échanges avec la Caisse d'Allocations de Côte d'Or, des subventions sont possibles dans le cadre du plan de rénovation des établissements d'accueil du jeune enfant », sur les années 2017 et 2018.

Il est donc proposé d'enrichir ce programme de travaux d'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des équipes.

Le nouveau programme prévisionnel s'établit ainsi pour les multi-accueils petite enfance :

pour 2017:

Tivoli : suppression de cloisons dans l'espace de sommeil pour favoriser la surveillance constante, pose d'un sol dans le hall et aménagement des vestiaires enfants (estimation 18 500 € TTC)

Petit Citeaux : installation d'un plan de change (estimation 7 000 € TTC) et modernisation de la salle de change (estimation 12 000 € TTC)

Bourroches : changement du revêtement de sol de la salle d'activité et du dortoir, et création d'une alcôve entre la salle de sieste des bébés et la salle d'activité pour favoriser la surveillance constante (estimation 15 000 € TTC)

Grésilles : réaménagement de la structure en deux unités de travail (suppression de cloisons et réaffectation d'espaces) (estimation 35 000 € TTC)

Centre Ville : retrait de la piscine à balle et de la mezzanine pour création d'un espace de sommeil (estimation 7 000 €)

Mansart : création d'une alcôve entre la pièce d'isolement et la salle de sieste des grands pour un accueil optimum du nombre d'enfants (estimation 3 300 €)

pour 2018

Tivoli : installation de trois plans de change (estimation 21 000 €)

Petit Citeaux : isolation de la salle de sieste pour réguler la température (estimation 5 000 € TTC) ;

Delaunay : installation de deux portes avec oculus (estimation 5 000 € TTC) et suppression de cloisons dans l'espace sommeil pour favoriser la surveillance constante (estimation 18 000 € TTC) ;

Montchapet : suppression de cloisons entre deux sections pour créer une communication et fluidifier la circulation des enfants et suppression de cloisons entre les salles de sieste (estimation 18 000 € TTC) ;

Voltaire : création d'un local de ménage dans les sanitaires enfants du rez de chaussée à la demande des services de la PMI (estimation 4 500 € TTC) ;

Fontaine d'Ouche : création d'une alcôve entre deux salles de sommeil pour favoriser la surveillance constante (estimation 8 000 €) ;

Darius-Milhaud : changement des huisseries, réfection du sol de l'espace bébé et peinture (estimation 38 500 €) ;

halte-garderie Balzac : création d'un local poubelles (estimation 15 000 € TTC) ;

halte-garderie Fontaine d'Ouche : création d'un local buanderie et aménagement de l'office (estimation 4 500 €) ;

Diverses structures : installation de dispositifs d'ouverture de portes à distance (estimation 20 000 €).

La Ville sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour chacune des opérations ci-dessus exposées, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - adopter le programme des travaux proposé ;

2 - solliciter, pour chacun des dossiers exposés dans la présente délibération, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ